

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 7 AVRIL 2016

**Etaient présents :** SIMONNET Louis, JAY Karen, BERNABE André-Philippe, CASSAN Isabelle, PICHON Cécile, PREBET Marc, GERENTON Sébastien, , POULY Sarah, VILLATTE Sandrine.

**Absent excusés :** BARALON Dominique pouvoir donné à PICHON Cécile, CASSAN Isabelle pouvoir donné à VILLATTE Sandrine, FRUCHARD Yves pouvoir donné à POULY Sarah, JAMET Nathalie pouvoir donné à JAY Karen, NAVE Christophe, VACHER Thierry pouvoir donné à BERNABE André-Philippe.

Il a été procédé à la délibération concernant le vote des comptes administratifs 2015 et approbation du compte de gestion 2015, au vote des budgets 2016, et aux questions diverses.

### **1 – Vote des comptes administratifs 2015 et approbation du compte de gestion 2015**

Les comptes administratifs 2015 et les comptes de gestion 2015 ont été votés et **approuvés à l'unanimité.**

### **2 – Vote des budgets 2015**

Louis SIMONNET a présenté les différents budgets :

#### **BUDGET COMMUNE**

Afin de finaliser le budget, la commission finances s'est réunie le 2 avril pour fixer les nouveaux taux d'imposition, concernant la taxe d'habitation, la taxe foncière et la taxe sur le foncier non bâti. La commission a décidé une augmentation de 1 % des taux faisant ainsi que :

- La taxe d'habitation passe de 9,65 à 9.75
- La taxe foncière passe de 10,68 à 10.79
- La taxe sur le foncier non bâti passe de 65,60 à 66.26

**Le conseil a adopté cette proposition à l'unanimité.**

Le budget commune se présente donc alors de la façon suivante :

· Fonctionnement :

. dépenses : 909.061,97 euros

. recettes : 909.061,97 euros

· Investissement :

. dépenses : 734.188,09 euros

. recettes : 734.188,09 euros

#### **BUDGET ATELIER-RELAIS**

Il s'agit du budget concernant l'atelier-relais garage AD Bruno Berger.

· Fonctionnement :

. dépenses : 14.103,40 euros

. recettes : 14.103,40 euros

- Investissement :
- . dépenses : 13.034,09 euros
- . recettes : 13.034,09 euros

### **BUDGET ASSAINISSEMENT**

- Fonctionnement :
- . dépenses : 95.432,21 euros
- . recettes : 95.432,21 euros

- Investissement :
- . dépenses : 90.696,37 euros
- . recettes : 90.696,37 euros

### **BUDGET ADDUCTION EAU POTABLE**

- Fonctionnement :
- . dépenses : 151.144,06 euros
- . recettes : 151.144,06 euros

- Investissement :
- . dépenses : 58.271,00 euros
- . recettes : 58.271,00 euros

**L'ensemble de ces budgets a été adopté à l'unanimité.**

### **3 – Questions diverses**

- **Eclairage public**

Des travaux d'éclairage public pour la réserve incendie doivent être réalisés. L'estimation des dépenses s'élève à 1953?12 euros HT (l'avant-projet ayant été en accord avec le Syndicat Départemental d'Energies de la Haute-Loire). Le Syndicat Départemental peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en demandant à la commune une participation de 55 % soit 1074,22 euros HT. La participation pourra éventuellement être revue en fin de travaux pour être réajustée suivant le montant des dépenses résultant du décompte définitif.

**Le conseil s'est prononcé favorablement sur ce sujet.**

- **Permis d'aménager BARDEL Joseph, cession d'une bande de terrain à la commune**

A la suite de la demande de la commune, M. BARDEL Joseph a bien voulu céder à la commune, à titre gracieux une bande de terrain pour y réaliser divers aménagements (passage de réseaux, aménagement cache-container pour les ordures ménagères et emplacement d'un futur poste de transformation ERDF). Pour régulariser les ventes de terrain, le notaire en charge du dossier, demande au conseil de délibérer sur cette cession concernant les parcelles E 775 et E 776.

**Le conseil a donné un avis favorable concernant cette cession.**